

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : 2024-029

EN DATE DU : 08 AVRIL 2024

TOURISME : ATTRIBUTION DU MARCHÉ TRAVAUX REFONTE BASE VTT

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Bonnat, selon convocation le 28/03/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Philippe CHAVANT a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Messieurs

LANGLOIS Roger donne pouvoir à DAUDON Moïse
AUROUSSEAU Jean-Claude donne pouvoir à MARSALEIX Guy.
LAMONTAGNE Marc donne pouvoir à LALANDE Martine.

ECXUSÉS (2) : Madame et Monsieur

PIILAT Hélène
DUQUEROIX Sylvain.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	24	24	24	0

M. BOUCHET J.F. ne prend pas part au vote.

Vu la délibération 2023-056 portant sur « Tourisme/Refonte base VTT labélisée FFvélo »,

Vu la délibération 2023-066 portant sur « Refonte base VTT « labélisée FFVélo »,

Vu la délibération 2023-085 portant sur « tourisme plan de financement Randonnées »,

Dans le cadre de sa compétence tourisme, la communauté de communes Portes de la Creuse en Marche a lancé la refonte de sa base VTT.

Un marché pour la conception des circuits a été attribué à Creuse Oxygène en janvier 2024. La nouvelle base VTT comportera 4 départs : Châtelus-Malvaleix, La Cellette, Mortroux et Bonnat.

Toutes les communes de la communauté de communes seront traversées par au moins un circuit.

Afin, de mener à bien ce projet, il est nécessaire de réaliser des travaux d'installation de mobilier, de création de passerelles et des travaux de terrains.

Un marché a été lancé, il comporte 3 lots :

- ✓ **Lot 1 : Mobilier**
Lot 1 – A : Création de Mobilier de départ
Lot 1 – B : Mobilier existant

- ➔ 1 offre reçue

✓ **Lot 2 : Passerelles**

→ 3 offres reçues.

✓ **Lot 3 : Circuits - Création d'un sentier d'accès**

Option – **Déballisage**

→ 1 offre reçue.

L'analyse de la CAO a été présentée en conseil communautaire.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire décide

-D'ATTRIBUER le marché **lot 1** selon l'analyse ci-dessus au **Réseau SIAE dans la limite de 6 900 €**.
Les options seront choisies suivant l'avis de la commission tourisme et du bureau .

-D'ATTRIBUER le marché **lot 2** selon l'analyse ci-dessus au **Réseau SIAE pour un montant de 40 000 €**

-D'ATTRIBUER le marché **lot 3** selon l'analyse ci-dessus au **Réseau SIAE dans la limite de 3 000 €**.
L'option sera choisie suivant l'avis de la commission tourisme et du bureau .

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président,**

Guy MARSALEIX

**Le secrétaire de séance
Philippe CHAVANT**



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20240408-2024-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2024